



Au Jour de la Résurrection, on rapprochera le croyant de son Seigneur, tant et si bien qu'Il posera Son voile sur lui. Il lui fera alors reconnaître ses péchés

Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Au Jour de la Résurrection, on rapprochera le croyant de son Seigneur, tant et si bien qu'Il posera Son voile sur lui. Il lui fera alors reconnaître ses péchés en lui demandant : « Reconnais-tu tel péché ? Et tel péché ? » Il répondra : « Ô Seigneur ! Je les reconnais ! » Allah dira : « Je te les ai dissimulés dans le bas-monde et Je te les pardonne aujourd'hui. » On lui donnera alors le registre de ses bonnes actions.

»

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, restera Seul avec Son serviteur croyant le Jour de la Résurrection, tant et si bien qu'Il le dissimulera aux regards des gens présents dans l'assemblée. Puis, Il lui fera reconnaître en aparté, ses péchés et ses désobéissances en lui demandant : « Reconnais-tu tel péché ? Et tel péché ? » Le serviteur les reconnaîtra. Allah dira : « Je te les ai dissimulés dans le bas-monde et Je ne les ai pas exhibés devant les créatures. De même, aujourd'hui, Je les dissimule et Je te les pardonne. »

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/4242>

